

en avant, avec les plus belles vues pour l'avenir. Ils avaient compté sans la Providence.

— Nous recevons d'Angleterre des détails intéressans sur les projets de quelques hommes éminens dont la conversion a réjoui et consolé l'Eglise.

“Aujourd'hui, ainsi que sa lettre l'indique, M. Maurot se sépare complètement des protestans et rétracte ses erreurs en se soumettant à l'Eglise. C'est un premier pas auquel nous espérons qu'il ne s'arrêtera pas, et il arrivera bientôt à des considérations d'un ordre plus élevé. Nous savons, d'ailleurs, qu'il a fait une visite à Mgr. Alouyry, son évêque actuel, qui l'a accueilli avec une bonté et une charité vraiment paternelles. Retiré depuis hier chez un prêtre de ses amis instruit et éclairé, il formera son âme à la pénitence et aux vertus qui édifient, et nous espérons que sa conduite à venir prouvera une fois de plus qu'il ne doit y avoir dans la grande famille de Jésus-Christ qu'une seule foi, un seul troupeau et un seul pasteur.”

M. Newman, qui s'est rendu à Rome sans savoir encore en quelle qualité il se voulait à la défense de la vérité, vient de prendre une détermination qui a excité en Angleterre le plus vif intérêt. M. Newman doit retourner dans sa patrie comme Père de l'Oratoire. Cet Ordre, qui ne s'est jamais établi en Angleterre, y paraîtra pour la première fois avec la congrégation que vont former les membres des universités anglaises, pour la plupart ministres anglicans avant leur conversion. Les amis de M. Newman, qui attendaient sa résolution avant de prendre eux-mêmes un parti, se rendent à Rome et vont se grouper autour de lui pour former le noyau de la congrégation naissante. De ce nombre sont le révérend W.-G. Penny, le révérend R. Staunton, le révérend R.-A. Coslin, le révérend R.-G. Macmullen, le révérend D. Dalgairus et autres. Tous ces Messieurs retourneront en Angleterre avec M. Newman, après avoir commencé leur noviciat à Rome. Ils seront accompagnés de quelques Pères Oratoriens qui quitteront l'Italie pour aller se fixer avec leurs nouveaux frères et présider à leur premier établissement sur le vaste champ de leurs travaux.

Le Souverain Pontife a, dit-on, abrégé en faveur de M. Newman, le tems du noviciat des Oratoriens, afin qu'il puisse recevoir les saints ordres avant de quitter la ville sainte.

Une tâche de la plus haute importance a été confiée au savant théologien anglais, celle de revoir la traduction anglaise de la Vulgate. Il a été autorisé à s'adjointre pour ce travail les hommes qu'il jugera les plus capables de le seconder. La traduction anglaise des saintes Ecritures laisse beaucoup à désirer sous le rapport du style et surtout de la clarté. Le Souverain Pontife ne pouvait confier une tâche plus utile à un homme mieux qualifié pour la remplir.

On pense que le retour en Angleterre de M. Newman ne s'effectuera pas avant l'automne.

— M. de Cormenin, sous le nom de Timon, si célèbre en France par ses importans écrits, vient de donner un ouvrage considérable sur l'éducation. Voilà ce qu'il dit dans sa préface :

“L'instruction secondaire se divise en deux parties bien distinctes, savoir : l'éducation et l'enseignement..”

“L'éducation comprend l'hygiène, la morale, la religion, la philosophie.

“L'enseignement comprend toute l'instruction classique, les sciences et les lettres.

“L'éducation est donnée par le père de famille ou par ses délégués ; — l'enseignement est donné par l'Etat.

“L'éducation est libre et diverse ; — l'enseignement de l'Etat est obligatoire pour tous ceux qui aspirent aux emplois de l'Etat.

“L'éducation est payée ; — l'enseignement de l'Etat est gratuit.

“L'éducation est particulière ; — l'enseignement de l'Etat est public.”

Ailleurs il dit : “On a le meilleur enseignement lorsqu'on a les meilleurs professeurs, et l'on a les meilleurs professeurs lorsqu'on leur offre tout ce qui peut les rendre tels, savoir : une excellente Ecole normale entretenue aux frais du Trésor ; ensuite, tout ce qui peut les honorer, grades et rangs, dignités, décosations et pouvoir ; enfin, tout ce qui peut les enrichir, primes et subventions, traitemens et pensions, c'est-à-dire ce que nul autre que l'Etat ne peut donner.”

En lisant ces lignes de Timon, on ne peut s'empêcher de faire quelques réflexions sur nos magnifiques écoles de par la loi ; on donne aux maîtres d'écoles £20 à 24, par an, et 36 à 40 aux maîtres des écoles modèles ou des villages près de l'église. Sans doute pour obtenir une place aussi lucrative, il faut obtenir des diplômes, faire trente à quarante lieues pour subir un examen ; et ensuite assurer la magnifique robe académique. Un maître se verra entouré de cinquante à soixante enfants qui lui donnent l'un portant l'autre cinq à six sous par mois ; et les admirateurs de ce beau système, s'appellent, les amis de l'éducation !!!

— Vendredi de la semaine dernière, il est arrivé un accident bien funeste, au St. Esprit. Une jeune femme, âgée de vingt-huit ans, du nom de Turcot, mariée à un nommé Jean-Baptiste Forville, autrefois du St. Esprit, et demeurant depuis quelques années au Sault au Récollet, était venue avec son père Pierre Turcot dans son ancienne paroisse, pour y voir ses parents et ses connaissances. En passant devant la maison qu'elle habitait après son mariage, elle dit à son père, qu'elle s'ennuyait beaucoup au Sault au Récollet, et qu'elle voudrait bien revenir demeurer dans son ancienne maison. Un peu plus loin un enfant de trois mois, qu'elle tenait dans ses bras, jeta un cri ; son grand père qui était un peu sourd n'en fit pas grand cas, mais arriva chez lui, un quart de lieue plus loin ; il fut surpris de voir que sa fille ne faisait aucun mouvement pour descendre de la voiture ; il voulut connaître ce qui en était, mais il trouva la mère et l'enfant morts, l'enfant avait été certainement étouffé par quelques effrénés violents que la mère aurait faits en rendant le dernier soupir.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— S. S. Pie IX a procédé le mercredi, 7 avril courant, à la bénédiction solennelle des *Agnus Dei*. On nous saura gré de donner quelques détails sur cette cérémonie, dont on retrouve des vestiges dans la haute antiquité de l'Eglise, puisque des monumens du cinquième siècle en ont conservé le souvenir. Ces *Agnus* sont de petites médailles de cire blanche, de forme ovale, représentant d'un côté l'image du Sauveur, sous la figure d'un agneau qui tient l'étendard de la croix, et de l'autre la figure d'un saint. La bénédiction des *Agnus* se fait par chaque Souverain-Pontife, la première année de son règne ; elle se renouvelle tous les sept ans, et a lieu également l'année sainte. L'*Ordo romain* du pape saint Gélase Ier, en 494, cité par le cardinal Baronius, rapporte la coutume où étaient les papes de distribuer au peuple les *Agnus* qu'ils avaient bénis. Léon III envoya à Charlemagne un *Agnus Dei* richement enchassé d'or et de pierres. Ce sont les moines de la Congrégation de Cîteaux qui ont le privilége de confectionner ces médailles, et cette faveur leur a été accordée par les papes Clément VIII, Léon XI et Paul V.

C'est dans la chapelle Pauline du Quirinal que Pie IX a célébré cette cérémonie antique et vénérable. Sa Sainteté s'est rendue dans les appartemens voisins de la chapelle, et elle y a revêtu les habits pontificaux, l'amict, l'aube, la ceinture, l'étole de jasmas blanc, la mitre lamée d'argent et ornée de perles. Tout le Sacré-Collège était présent, et Sa Sainteté était assistée par LL. EE. les cardinaux Riario et Gazzoli. Elle a d'abord bénit l'eau qui devait servir à la bénédiction ; elle y a versé en forme de croix du beau-mé et du saint-chrême. Puis, après avoir récité sur les *Agnus* qui lui étaient présentés dans un bassin d'argent les oraisons prescrites par le rituel, elle a pris le grémial et s'est assise entre les deux cardinaux assistants. Les caméliers lui ont présenté les *Agnus* et elle les a plongés dans l'eau bénite. Les cardinaux les en ont retirés et les ont remis de main en main aux prélates domestiques, qui les ont portés sur de grandes tables couvertes de nappes, où ils les ont laissé sécher. Le Pape s'est relevé et a acheté les prières de la bénédiction.

Les cérémonies se sont terminées le samedi *in albis*. Sa Sainteté, accompagnée des cardinaux et suivie de la prélature, s'est rendue à la chapelle Pauline, pour y assister à la messe solennelle qu'a célébrée S. E. le cardinal Mezzofanti. Après la communion, Leurs Eminences ont pris les habits sacrés que les maîtres de chambres et les caméliers leur avaient apportés à leurs places. Les autres prélates, patriarches, archevêques et évêques ont déposé les chapes violettes et pris la *cotta* qu'ils portent sur le rochet. Les pénitenciers de Saint-Pierre, en chasuble de jasmas blanc, se réunissent à la prélature. Alors Mgr. d'Isoard, auditeur de Rote, faisant fonction de sous-diacre apostolique et précédé de la Croix et des céroféraires, est allé chercher les *Agnus* bénis, et, après son retour et lorsqu'il eut chanté par trois fois la formule d'usage : “*Pater sancte, isti sunt Agni novelli qui annuntiaverunt vobis, Alleluia, modo venerunt ad fontes, repleti sunt claritate, Alleluia.*” Sa Sainteté a distribué les *Agnus* aux cardinaux, aux patriarches, aux archevêques et évêques et à toute la cour pontificale. Les